

Département de la Creuse
Mairie de GARTEMPE
Canton de ST-VAURY

L'an deux mil six, le 6 NOVEMBRE,

Le Conseil Municipal de la Commune de GARTEMPE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Michel BERRY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 octobre 2006.

Présents : MM. BERRY Michel, ROUET Jean-Claude, EHRHART Denis,
LECARDEUR Jean, CHAZAL Yvon, Mme HAZEBROUCQ Anne-Marie.

Excusés : Mme VEGA Josette, M. PASTY Michel.

Absents : MM. Didier ROISSE, Didier PETIT, Mme COUTENS Mireille.

Monsieur Jean-Claude ROUET a été élu secrétaire.

Nombre de conseillers municipaux : 11

Membres présents : 6

Votants : 6

Objet : Desserte Ferroviaire du Limousin.

Les élus affirment que l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers – Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

La modernisation :

1°- de la ligne historique La Souterraine – Chateauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,

2°- de la ligne BORDEAUX – GUERET – LYON,

L'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification,

Une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal Auzances Evaux Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Au Registre sont les signatures.

Affiché le 03 novembre 2006.

Pour copie conforme.

